



Nice, le 5 Décembre 1924.

Mairie de Nice

— 101 —
INSTRUCTION PUBLIQUE
CONTENTIEUX - POLICE

— 101 —
Cabinet
DE L'ADJOINT, DÉLÉGUÉ

— 101 —
Noté pour Monsieur Cristini.

Je vous renets inclus la lettre par laquelle M. MOSSA, 29, rue Léoponte, demande le règlement des neuf exemplaires de "Le Menside" dont un à 20 Francs, et 8 à 12 Francs.

Je vous prie de faire le nécessaire pour que M. MOSSA soit réglé du montant de sa note.

Amay

Nice 3 Décembre 1924.

Chez monsieur Mari,

Je pense que vous aurez bien reçu votre
exemplaire de la "Nemaidas", sur Hollande,
à 20 frs - ainsi que les 9 exemplaires
réservés à la Ville de Nice - un sur
Hollande et 8 sur velin bouffant - 12 fr -

Je vous serai très reconnaissant de
me faire connaître à quel moment
je pourrais être réglé pour ce petit compte
et assuré de votre extrême obligeance
m'excuse de ce rappel et vous salue bien
cordialement la main

G. Mosty

29 Rue Léopante

Nice